Sully la chapelle

Le Bon Cens

N° 53 Mars 2022

Adresses utiles

Mairie

23 route de Fay
45450 SULLY LA CHAPELLE

Accueil le mardi de 12h45 à 16h45 et le Jeudi de 9h à 12h

Téléphone : 02.38.57.10.82
mairie-sully-la-chapelle@wanadoo.fr

SIRIS Ingrannes Sully la Chapelle

(Ecoles-périscolaire-cantines-transports scolaires)

10 rue de la Mairie- 45450 INGRANNES
Accueil du Lundi au Vendredi de 08h30 à 10h30
Téléphone : 07.87.13.40.53
siris.ingrannes.sully@orange.fr

SIAEP Ingrannes Sully la Chapelle

(eau potable)
23 route de Fay - 45450 SULLY LA CHAPELLE
Téléphone : 02.38.57.10.82
siaep.ingrannes.sully@orange.fr

Trésorerie de Gien

30 Avenue du Maréchal Leclerc
45504 GIEN CEDEX
Téléphone : 02.38.37.34.00

Ecole maternelle de Sully la Chapelle

28 route de Fay
45450 SULLY LA CHAPELLE
Téléphone : 02.38.57.10.22

Ecole primaire d'Ingrannes

10 rue de la Mairie
45450 INGRANNES
Téléphone : 02.38.57.12.02

- Rédaction : Mairie Sully la Chapelle :
Patrick MORISSEAU, Christian de COURCY, Yannis BAZIN, Paul CAPELLE, Julien MACRI, Kevin PELLETIER, Gaëlle BAZIN,
Sandrine RENCIEN (secrétaire de mairie) - Mise en page et Impression : Imprimerie Images'IN - Neuville-aux-Bois
- Tirage : 300 exemplaires

Tarifs municipaux 2022

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

DUREE	SULLYGEOIS	EXTERIEURS
Demi journée	95,00 €	140,00 €
Week-end	276,00 €	550,00 €
CAUTION LOCATION ET MENAGE	300,00 €	

CIMETIERE	
DUREE	PRIX POUR 2 m²
30 ans	150,00 €
50 ans	250,00 €

ASSAINISSEMENT géré par la mairie	
PAC (Participation à l'assainissement collectif)	2 000,00 €
ABONNEMENT 2020	78,00 €
PRIX POUR 120 m3 (abonnement compris)	2,63€m3

EAU POTABLE géré par le SIAEP Ingrannes - Sully la Chapelle	
ABONNEMENT	24,83 €
PRIX POUR 120 m3 (abonnement compris)	1,82€m3

TAUX COMMUNAUX 2022	
HABITATION	12,36%
FONCIER BATI	19,25%
FONCIER NON BATI	41,18%

TAXE D'AMENAGEMENT 2022
4,00%

TARIFS SIRIS 2022		
CANTINE	Occasionnel	4,25 €
	Mensue	3,55 €
GARDERIE PERISCOLAIRE	3,40 €€par séquence	

Calendrier prévisionnel des manifestations 2022

23 et 24 avril 2022	**Exposition de peinture** à la salle polyvalente Pierre Meunier	RDV de 10h00 à 18h00
15 mai	**Vide grenier** organisé par les Sullygeois en fêtes	
8 mai	**Cérémonie du 8 mai**	RDV à 11h00 devant la mairie
20 mai	**Fête des Voisins** organisée par la mairie	RDV à 18h00 à la salle polyvalente
14 juillet	**Cérémonie du 14 juillet**	RDV à 11h00 devant la mairie
	Repas républicain	RDV à 12H00 à la salle polyvalente
	Une après-midi ludique organisée par la mairie	RDV à 14h30 à la salle polyvalente
11 novembre	**Cérémonie du 11 novembre**	RDV à 11h00 devant la mairie

Le mot du Maire

C'est avec un immense espoir que nous entamons cette nouvelle année. Même si chacun de nous a son avis sur le sujet, le vaccin a contribué à l'enrayement de ce virus.

Nous avons été très éprouvés par l'année 2020, puis 2021 nous a redonné espoir, nous avons retrouvé nos principaux points de repère nous permettant de faire le bilan de la période écoulée et d'entrevoir les contours de celle qui arrive.

Malgré cela le conseil Municipal a continuellement travaillé, nous avons mené à terme certains projets et devons remercier les aides, notamment du Département, qui nous ont permis de financer ces travaux :travaux du réseau d'eau pluviale dans le bourg, carport à la station d'épuration pour entreposer du matériel, réfection de la cour de l'école, installation de caméras dans le centre du village, sécurisation route des Maies et entrée lotissement des Noues, étude du projet de parking du terrain municipal en face de la route de Trainou, éclairages en LED dans la salle polyvalente, la mairie et en partie à l'école maternelle.

Les discutions pour la réfection et la sécurisation de la 921 qui traverse notre commune, la route de Trainou et d'autres endroits ne sont pour l'instant, et cela malgré mes relances, pas la préoccupation du Département.

La municipalité fait également son possible pour aider les personnes en difficulté, quel que soit le problème, nous serons à l'écoute et Madame Gaëlle Bazin, conseillère municipale, prend très à cœur sa fonction dans le suivi des dossiers.

Merci à tous ceux qui ont participé à ce 14 juillet 2021. Quel que soit le temps, nous avions décidé d'assurer la cérémonie. L'apéritif « très apprécié » et le repas égayé par le groupe SAMSOUL ont réveillé nos sens festifs trop longtemps restés en sommeil.

Le départ de notre épicière « Fabienne » après 36 années de présence a été fêté comme il se doit et nous souhaitons la bienvenue à son remplaçant Monsieur Eric El Megadmini.

Suite à l'absence de Monsieur Rémy MARTINEZ, un nouvel agent communal, Monsieur Antoine Di LAURO a été recruté et est entré dans le vif du sujet à notre plus grande satisfaction, et nous l'épaulerons dans ses nombreuses tâches.

Nous constatons un regain d'activités à Sully la Chapelle, la proximité d'Orléans, le cadre de vie, l'école, attire de nouveaux arrivants, notamment de jeunes couples qui s'installent et qui contribuent à maintenir notre école et la vie de notre village.

La perspective d'un retour à la normale nous procure une sensation encore plus forte d'aborder et d'accomplir avec votre participation des projets.

Dans l'attente de se retrouver, l'équipe municipale vous réitère ses vœux de santé de bonheur et continuez à être vigilants

A très bientôt

Patrick MORISSEAU

Maire de Sully la Chapelle

État civil 2021

MARIAGE

Monsieur et Madame LECORRE, le 18 septembre 2021

Urbanisme

Vous êtes particulier ou professionnel, et vous avez un projet de clôture, de construction neuve ou d'extension, de création d'une piscine ou d'un d'abri de jardin… ? Quelle que soit la nature de vos travaux, ceux-ci sont soumis à une autorisation d'urbanisme qui doit notamment permettre de vérifier que le projet en question :

- respecte la réglementation locale (Plan Local d'Urbanisme, Règlement National d'Urbanisme, Carte Communale, etc.)
- s'intègre à son environnement (par ses caractéristiques architecturales, ses accès, ses raccordements aux réseaux publics…)
- est conforme aux règles en vigueur en matière de construction (gestion du risque d'inondation, réglementation thermique, accessibilité au public…).

Pour connaître les démarches à entreprendre dans ce cadre ou avoir des informations sur la constructibilité d'un terrain, vous pouvez vous renseigner :

- *auprès de l'accueil / du service urbanisme de votre commune*
- *en utilisant l'outil d'assistance au dépôt d'une autorisation d'urbanisme disponible sur le site service-public.fr : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221*
- ou en consultant les informations disponibles sur le site service-public.fr à la page suivante : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Le cas échant, pour s'assurer au préalable d'une faisabilité du projet, la commune pourra vous inviter à déposer une demande de certificat d'urbanisme opérationnel pour pouvoir répondre précisément en recueillant l'avis des services extérieurs concernés.

Comment déposer un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme ?

Les demandes peuvent être déposées :

sous format papier (en plusieurs exemplaires), soit par voie postale soit par remise en mains propres aux horaires d'ouverture habituels de la mairie. Dans ce dernier cas, il vous sera remis sur place un récépissé de dépôt attestant de la prise en charge de la demande.

Attention, aucun dépôt de dossier ne peut être fait au siège de la communauté de communes des Loges. Le dépôt doit obligatoirement être réalisé dans la mairie du lieu du projet.

Nouveauté : à compter du 1er janvier 2021, un dépôt sous forme dématérialisée du dossier est possible !

Les demandes peuvent désormais être déposées en ligne sur le guichet unique. Retrouvez-le sur le site : https://ccdesloges.geosphere.fr/guichet-unique

Pour vous accompagner dans l'utilisation du guichet unique, vous trouverez, une fois votre compte créé, le guide sous votre identifiant d'adresse mail.

Ce lien numérique unique est mis en place dans le cadre de la loi de simplification des relations entre l'administration et les citoyens et de l'ordonnance n° 2015-1341 du 23 octobre 2015 qui a institué le droit pour toute personne de saisir par voie électronique une administration.

Ce portail constitue l'unique moyen de dépôt par voie électronique des demandes. Toute demande adressée en mairie par mail ou tout autre moyen de transmission numérique sera non-recevable et non traité.

Station d'épuration

Chaque jour la station d'épuration est surveillée, contrôlée, nettoyée.

Cet entretien important et nécessaire pourrait être allégé si des produits, comme des lingettes, des plastiques, des serviettes hygiéniques, voir des mini bouteilles d'activia qui activent peut être les intestins fragiles, mais pas le bassin de la station et qui sont jetés en toute inconscience comme si les toilettes étaient des poubelles.

La station d'épuration n'est pas conçue pour traiter ce type de déchets et notamment les lingettes désinfectantes qui, avec le corona virus, peuvent entrainer un autre danger de pollution.

Merci à certains d'utiliser les toilettes à bon escient.

Panneau Pocket au service des habitants

L'application PanneauPocket, c'est un système simple et efficace qui permet de prévenir instantanément les citoyens d'une alerte ou d'une information de la mairie, par le biais d'une notification sur les Smartphones, les tablettes.

Dès à présent, téléchargez l'application sur votre téléphone, recherchez votre commune et cliquer sur le cœur pour la sélectionner en favoris.

Le service Panneau Pocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible par tous.

Google play | Download on the App Store | EXPLORE IT ON AppGallery

Changement d'adresse

Vous quittez la commune, vous arrivez sur la commune...

Quelques consignes importantes :

Faire les démarches nécessaires auprès de SUEZ avec qui le Syndicat de l'eau potable est en affermage lors d'un déménagement, d'une installation, d'une vente, d'un décès, d'un quelconque changement de situation.

Merci aussi d'informer la commune afin d'éviter l'établissement de factures indues pour l'assainissement collectif.

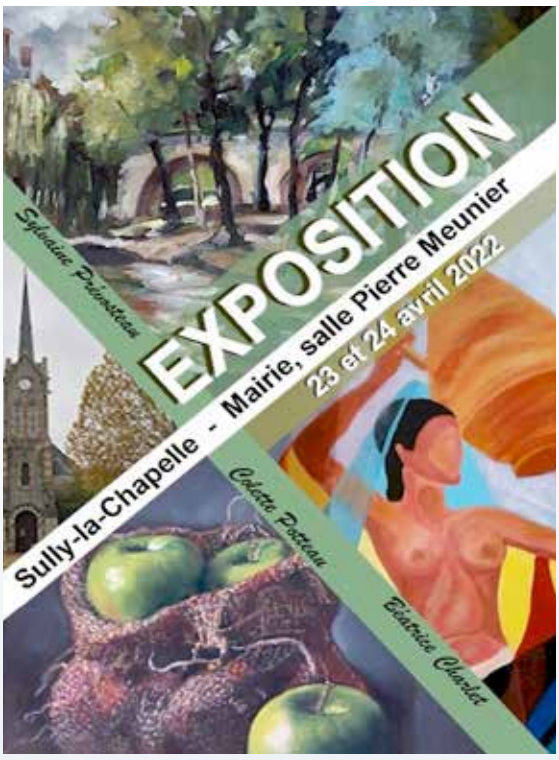

Exposition

Sully-la-Chapelle (45450)

Salle Pierre Meunier

23 et 24 avril 2022

10h - 18h

Trois peintres, trois techniques :
pastel, acrylique et huile

Peintre amateur, j'ai depuis toujours aimé dessiner et peindre. En 2004, suite à un stage de peinture à l'huile à Etretat avec le Professeur Michel Jean, j'ai découvert des techniques proprement dites des lois et secrets de la peinture des maitres anciens. Depuis 2008, j'apprends la technique du pastel auprès de Brigitte Garin. J'aime travailler les natures mortes, les fleurs.

Colette Potteau

Peintre autodidacte, je promène mon regard sur les êtres, les fleurs et les paysages en faisant souvent abstraction de leur côté réaliste. Mon œil les perçoit autrement alors je joue avec la matière, l'épaisseur, les tons pour les coucher sur ma toile de façon différente. Ceci étant, j'aime laisser mon imagination vagabonder au gré des couleurs, des mélanges aléatoires de peintures acryliques qui me surprennent encore, aussi froides que chaudes, aussi claires qu'obscures. Elles donnent libre cours à mes pinceaux ou à mes couteaux, et c'est cet intense plaisir que je ressens en peignant que je retranscris sur mes toiles, et de par là même la profondeur de mes émotions.

Béatrice Charlet

Peintre amateur, j'ai trouvé auprès des peintres officiels de la marine, Christoff Debusschere et François Legrand, dont je suis l'élève, un univers pictural dans la tradition classique mais dont les sujets sont parfois insolites. Il y a de la beauté dans toutes choses : vieux camions, atelier de mécanique, vues d'intérieur....mais également des natures mortes, des paysages ou des portraits. Je peins ce que je vois. Femme et mère d'agriculteur de la région, je trouve mon inspiration dans ce qui m'entoure. J'essaie de transmettre une émotion par une peinture spontanée qui va à l'essentiel.

Sylvaine Prévosteau

Horaires des déchèteries du SICTOM

Déchèteries	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Châteauneuf-sur-Loire **Jargeau**	13h à 17h	9h à 12h 13h à 17h	9h à 12h 13h à 17h	13h à 17h	9h à 12h 13h à 17h	9h à 12h 13h à 17h
Lorris **Ouzouer-sur-Loire** **Sully-sur-Loire**	Fermé	9h à 12h 13h à 17h	9h à 12h 13h à 17h	13h à 17h	9h à 12h 13h à 17h	9h à 12h 13h à 17h
Ouzouer-sous-Bellegarde **Bray-Saint-Aignan** **Vienne-en-Val** **Vitry-aux-Loges**	Fermé	9h à 12h 13h à 17h	Du 01/04 au 31/10 : 13h à 17h (Fermé du 01/11 au 31/03)	Fermé	13h à 17h	9h à 12h 13h à 17h
Cerdon	Fermé	9h à 12h 13h à 17h	Fermé	Fermé	13h à 17h	9h à 12h 13h à 17h

Les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés

SICTOM DE LA REGION DE CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE

ZI Saint-Barthélémy – BP 97
45110 Châteauneuf-sur-Loire

02 38 59 50 25

sictom@sictom-chateauneuf.fr

Rappel pour l'utilisation des engins thermiques et électriques dans la commune

Du lundi au vendredi de : 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedi de : 9h à 12h et de 15h à 19h30

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h00

Outre les bruits cités ci-dessus il est mon devoir de rappeler aux propriétaires d'animaux qu'ils sont responsables : S'ils se sauvent, s' ils occasionnent un accident , qu'ils agressent, ou perturbent la tranquillité du voisinage par des aboiements intempestifs.

Merci d'être attentif à nos amis les bêtes et surtout d'éviter qu'ils se sauvent, ce qui pourrait prendre une tournure dramatique.

LE SIAEP Ingrannes - Sully-la-Chapelle (syndicat des eaux)

Comme vous l'avez constaté il y a quelques mois l'eau au robinet coulait très trouble. Nous avons fait passer le message aux deux mairies afin de rassurer les utilisateurs et de leur expliquer que lors du dernier nettoyage de cuve au château d'eau des micros bulles d'oxygènes se formaient et donnaient une couleur blanchâtre peu engageante mais sans danger. Néanmoins devant la persistance de cet incident SUEZ est intervenu pour régler définitivement le problème, et un contrôle de l'eau par l' ARS n'a révélé aucune anomalie à sa consommation.

Nous avons demandé à SUEZ un plan actualisé sur la vétusté des canalisations d'alimentation sur tout l'ensemble du réseau, afin d'anticiper sur d'éventuelles réparations.

Nous avons une réunion récemment â l'hôtel du département et exposé notre problème de financement quant à la restructuration du château d'eau. Il y a eu hélas la réponse que l'on ne voulait pas entendre et vous l'avez deviné ; augmenter le prix de l'eau !!!

Les subventions annoncées ne combleront pas le financement des travaux et nous cherchons un appui de nos représentants de l'état pour nous aider dans ce lourd dossier.

Finances Communales 2021

Budget communal 2021 :

Dépenses de fonctionnement :	250 106,06 €	Recettes de fonctionnement :	473 447,84 €
Dépenses d'investissement :	193 832,34 €	Recettes d'investissement :	231 724,70 €

Budget annexe : Assainissement 2021

Dépenses de fonctionnement :	25 404,49 €	Recettes de fonctionnement :	70 287,25 €
Dépenses d'investissement :	18 022,41 €	Recettes d'investissement :	67 946,39 €

Notre dame de Paris

Notre dame de Paris se reconstruit elle reprend vie, et une partie de l'âme de notre commune va contribuer à cette renaissance.

Une donation de cinq chênes issus des forêts de Sully la Chapelle vont être transformés et seront utilisés pour la charpente de cet édifice emblématique.

Cette participation nous honore et nous procurera une émotion particulière, un sentiment encore plus fort d'appartenir à cette grande dame !

Terrain à vendre

La commune de Sully la Chapelle a un terrain à vendre situé dans le lotissement des Noues de 757 m².

Ce terrain est dans un cadre verdoyant offrant toutes les commodités, école, garderie, épicerie (dépôt de pain, tabac, carburants, gaz) ainsi que des équipements sportifs proches et un restaurant.

La commune se situe à moins de trente minutes d'Orléans, de Pithiviers et proche de Châteauneuf sur Loire.

Le secrétariat de la mairie reste à votre disposition pour plus de renseignements.

A VENDRE

Voici les travaux réalisés sur la commune cette année :

Travaux sur la RD 921

L'entreprise AREHA (Atlantique REHAbilitation) s'est occupée de la réfection des conduites d'écoulement d'eau sous la chaussée. Des manchons inox ont été installés par l'intérieur à l'aide d'un robot afin de réparer des fuites sur le réseau et bouché des cassures.

Suite à ces interventions, l'entreprise EIFFAGE s'est occupée de redimensionner une partie du réseau sur le bord de la chaussée à côté de l'auberge ainsi que quelques réparations de voirie afin de corriger des problèmes d'écoulement de surface au niveau des caniveaux.

La sécurité routière a aussi eu le droit à quelques aménagements.

Afin de sécuriser le carrefour de la route des maies et de la route des noues (l'entrée actuelle du lotissement), un stop route des noues a été installé en lieu et place de la priorité à droite, ainsi que deux dos d'ânes pour réguler la vitesse des usagers traversant le lotissement et de ceux venant de la forêt en direction du bourg.

A l'entrée hameau marie louise (route de vitry), un éclairage public a été dressé au carrefour afin de donner une visibilité correct dans la zone.

Des caméras de vidéosurveillance ont été installées sur le pignon de la mairie, l'arrière de la salle des fêtes, sur le pignon de l'école et sur le pignon de la salle de motricité afin de garantir la sécurité des piétons dans la zone scolaire ainsi que d'éviter les incivilités.

Pour ce qui est de l'amélioration des bâtiments communaux, les lumières de la salle des fêtes ont été changées par des dalles LED avec réglage d'intensité, et les cuisinières ont été remplacées.

Dans la cour de l'école, un terrassement a été réalisé afin de supprimer les nids-de-poule devenus dangereux pour les écoliers.

Urbanisme : agrandissement du lotissement des Noues

Afin de continuer à proposer des terrains viabilisés aux personnes voulant nous rejoindre ou aux Sullygeois désirant se lancer dans un nouveau projet, un cahier des charges a été défini pour étendre le lotissement. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de l'étude menée lors de la construction du lotissement qui prévoyait une seconde phase de travaux.

Ce projet a été enrichi afin de prendre en compte les besoins des familles : dimension des terrains, m² constructibles, évolution du règlement du lotissement…

Les travaux prévus s'inscrivent dans un contexte de préservation de la qualité de vie des habitants de la commune et dans le respect de notre environnement.

A terme, 12 parcelles de 1000 m² seront mises en vente progressivement au cours des dix prochaines années.

Le cimetière

L'entretien du cimetière nécessite un suivi permanent et comme beaucoup de communes nous sommes contraints de mettre en application les directives de l'état nous interdisant de ne plus utiliser de produits désherbants à partir de juillet 2022.

Nous avons donc anticipé et fait intervenir un professionnel, qui a ratissé, gratté, puis ensemencé les allées avec un gazon approprié. Cela permettra un entretien plus aisé pour le nouvel agent communal et de respecter l'environnement.

Malgré quelques reproches sur la tenue du cimetière, nous avons fait notre possible pour maintenir son entretien et cela, sans agent communal et sans « bénévoles » !!!

Ces reproches me font réitérer mes propos déjà évoqués dans le précédent bulletin ; à savoir, que c'est aussi l'obligation des familles d'entretenir tombeaux et caveaux. Nettoyer et entretenir la tombe d'un membre de sa famille, c'est honorer sa mémoire, son nom, et c'est aussi une obligation civique.

OPAH Communauté de Communes des Loges

Etude pré opérationnelle

OPÉRATION PROGRAMMÉE d'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

La Communauté de Communes des Loges prépare une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Ce dispositif offrira un service et un appui financier aux bailleurs et aux particuliers qui souhaitent rénover un logement qu'ils habitent ou qu'ils louent.

Nous avons besoin de vous : Pour mieux comprendre vos besoins et vos projets et construire un service adapté, nous vous invitions à répondre à l'enquête en ligne sur le site de la Communauté de Communes des Loges https://www.cc-loges.fr/ .

Cette enquête est destinée à tous les habitants de la Communauté de Communes, mais aussi aux personnes souhaitant accéder à la propriété ou investir localement.

Exemples de questions que vous retrouverez : qu'est ce qui mériterai d'être rénové dans votre logement ? quel type de logement manque le plus dans votre commune ? avec une baguette magique, que feriez-vous en priorité en cœur de ville ?

Flashez pour répondre à l'enquête

PROCHAINEMENT !

Votre bus de services publics itinérants

Sully-la-Chapelle

À Sully-la-Chapelle, sur le parking de la Mairie, une aide et un accompagnement à la réalisation de vos démarches dématérialisées, et à l'accès aux services publics.

AU PRINTEMPS 2022

Le Département proposera un service itinérant sur les **20 communes de la Communauté de communes des Loges.** Sully-la-Chapelle bénéficiera régulièrement de ce service, à des dates qui seront communiquées à l'avance.

Ces agents du Département aideront les usagers dans leurs démarches administratives et/ou à **aller sur Internet effectuer ces démarches.**

UN SERVICE PERSONNALISÉ

Deux agents du Conseil Départemental spécifiquement formés répondront aux demandes d'informations relatives à la vie quotidienne concernant **le logement, la santé, la famille, l'emploi, la justice...** : constituer un dossier retraite, s'inscrire à Pôle Emploi, actualiser sa situation administrative, faire une demande de carte grise...

Ils ont un contact privilégié avec les services suivants : la **CAF** du Loiret, la **CPAM** du Loiret, la **CARSAT** Centre Val de Loire, La **Maison de Justice et du Droit**, l'**ADIL-FAIRE**, **Pôle Emploi**, l'**ANTS**, la **MSA**, les **Finances Publiques**.

Accueil, écoute, orientation, aide seront proposés, ainsi qu'une mise en relation visio avec un opérateur de service public (CAF, CARSAT, CPAM, ADIL, Maison de Justice et du Droit, Finances publiques), ou encore un ordinateur ou une tablette connectée pour les plus autonomes en matière d'usages numériques.

France services

Loiret votre Département

Le numérique pour tous les Loirétains

LOIRET, TERRITOIRE SOLIDAIRE • WWW.LOIRET.FR • FIERS D'ÊTRE SOLIDAIRES

Octobre Rose

Le cancer du sein, parlons-en !

Depuis plusieurs années déjà le mois d'octobre est placé sous le signe de la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Il est important de mobiliser les femmes par l'information et le dialogue. Le dépistage permet de diagnostiquer à un stade précoce la maladie. Détecté tôt, le cancer du sein peut être guéri dans 9 cas sur 10.

Pour la petite histoire, c'est l'entreprise Estée Lauder qui a eu l'idée de distribuer des rubans dans ses boutiques à New-York. La couleur rose a été choisie par l'association Américaine contre le cancer du sein car c'est une couleur féminine, douce, joyeuse et qui évoque la bonne santé : tout ce que le cancer n'est pas.

En 2020, en raison du confinement imposé par le COVID, seulement la moitié des dépistages attendus ont été réalisés. Il ne faut donc surtout pas relâcher les efforts ! Précisons qu'aujourd'hui les dépistages du cancer colorectal et du col de l'utérus font également l'objet de recommandations nationales. Sachez que 95% des cancers colorectaux sont détectés après 50 ans.

La commune de Sully la Chapelle s'associe à cette opération par l'installation d'une décoration sur fond rose : éclairage du kiosque, rubans et parapluies dans le centre bourg. Mobilisons-nous en rose…

Préservez votre santé. Pensez au dépistage !

Cancerdusein.org

Bibliothèque Municipale

La bibliothèque est ouverte tous les 1er samedis du mois de 10h30 à 12h.

Venez nous retrouver à la mairie où vous trouverez de nombreux romans, documentaires, B.D... pour adultes et enfants.

De bonnes raisons pour venir à la bibliothèque :

- Découvrir des livres
- Sources d'informations
- Opportunité d'élargir sa culture
- Lieu où nous pouvons faire aussi des activités.

Pour faire vivre ce lieu et notre village, venez rejoindre l'équipe de bénévoles. (organisation souple!!)

Tel Marie 06 13 70 37 66 / Tel Béatrix 06 10 44 47 94

Repas des aînés 2021

Départ Fabienne COULON

Le 3 octobre 2021 nous avons dit au revoir à notre épicière Fabienne Coulon, à Sully depuis plus de 35 ans. Patrick Morisseau, notre maire, avait convié les habitants ainsi que les élus de Sully-la-Chapelle et d'Ingrannes pour un pot de départ convivial et plein d'émotion.

Nous remercions Fabienne pour toutes ces années à nous offrir un service de proximité et de qualité. Nous lui souhaitons de réussir dans ses nouveaux projets et de profiter des magnifiques paysages de Haute-Savoie ainsi que de sa fille et petite-fille installées là-bas.

À noter que l'épicerie « Chez Fabienne » est reprise par Éric El Megadmini à qui nous souhaitons la bienvenue.

Horaires d'ouverture : lundi, mardi et jeudi, de 7 à 13 heures et de 15 à 20 heures ; mercredi et vendredi, de 7 à 13 heures ; samedi, de 8 à 16 heures et dimanche, de 8 à 13 heures.

8 mai

11 novembre

Animation de Noël

Notre tout nouveau comité des fêtes « Les Sullygeois en fêtes » a organisé le 4 décembre une petite animation à l'attention des petits et des plus grands :

- Distribution gratuite de boissons chaudes, de chocolats, de madeleines sous le kiosque.
- Lectures de contes de Noël par les bénévoles de la bibliothèque de Sully.
- Remise des lettres écrites pour le Père-Noël dans la boîte aux lettres pour le pôle Nord.
- Et venue du Père-Noël à la rencontre des enfants.

Merci à nos visiteurs qui se sont déplacés malgré le vent et la pluie et ont pu partager un moment convivial sur fond de musique de Noël.

Merci pour la réalisation et la décoration de notre magnifique boîte aux lettres à Yannis, Gilles et Alain.

Et merci à la mairie ainsi qu'aux bénévoles de la bibliothèque et du comité des fêtes qui ont rendu cette animation possible.

Les Sullygeois en fêtes

Notre commune a le plaisir de vous annoncer la création d'un comité des fêtes. Toutes les démarches administratives ont été actées et le comité est désormais actif sous la forme d'une association « Les Sullygeois en fêtes », présidée par Mme Laetitia Michaud, qui rassemble une dizaine de membres désireux de participer à l'organisation de manifestations diverses tant festives que culturelles ou sportives. Toutes les idées sont les bienvenues !

14 juillet

Ça bouge à Sully

Malgré un contexte sanitaire difficile qui n'a pas permis de réaliser notre traditionnel feu d'artifice en partenariat avec Ingrannes, votre commune a tenu à célébrer notre fête nationale du 14 juillet.

Cette journée a été l'occasion pour votre Maire de revenir sur nos valeurs républicaines et de nous réunir autour d'elles.

Un apéritif a ensuite été proposé pour poursuivre dans la convivialité et nous permettre de nous retrouver.

Pour les plus gourmands, un déjeuner à la salle polyvalente était organisé et accompagné par le groupe de Rock « Sam Soul ».

CCL

L'Office de Tourisme en 2021

Val de Loire & Forêt d'Orléans
l'expérience nature

Promotion du territoire

L'Office de Tourisme a réalisé cet été de courtes vidéos pour faire découvrir ses prestataires. Retrouvez sur **YouTube** les Passeurs de Loire à Sigloy, la piscine d'été et les Chèvres de la Mardelle à Fay-aux-Loges. Merci à notre stagiaire Éva. **Abonnez-vous !**

Le compte Instagram de l'Office s'enrichit aussi de vidéos sur ses activités estivales ; Mélanie, saisonnière, a posté des "reels" tout au long de l'été...

Utilisez le **#ValdeLOIREetForetdOrléans** sur vos photos et vos publications.

Nouvelles éditions

- Le Guide d'Accueil 2021
- Le guide des producteurs locaux
- Le nouveau dépliant de Châteauneuf : Nature et Patrimoine

Faites-vous connaître

Vous proposez à la location un hébergement touristique pour les vacances ou les week-ends ? Grâce à ses compétences et à sa connaissance du territoire, l'équipe de l'Office de Tourisme peut vous aider à mieux accueillir votre clientèle et ainsi à la fidéliser.

Venez la rencontrer et bénéficiez de conseils avisés, de documentations actualisées et de nombreux services pratiques.

www.valdeloire-foretdorleans.com/espace-pro/

Vous êtes une association ?

Vous organisez régulièrement des manifestations ouvertes à tout public ? L'Office de Tourisme vous aide à les faire connaître du plus grand nombre, grâce à :

- **L'OTInfos,** édition mensuelle des manifestations,
- Le site web **www.valdeloire-foretdorleans.com**, rubrique **"Tout l'agenda"**,
- **L'affichage numérique** dans nos 2 bureaux d'accueil et dans nos vitrines extérieures,
- **Des programmes et flyers** à disposition dans nos bureaux d'accueil.

Nouveauté sur le site :
Un bouton bleu "raccourci" pour découvrir toutes les actualités de l'étang de la Vallée à Combreux.

Une page Expériences pour faire le plein d'idées...

Sortez, c'est l'été !

Nouveauté de l'été 2021 : "Les Randos de Flo"

Balades dynamiques de 7 km ponctuées d'arrêts et de commentaires pour découvrir les villes et villages de notre territoire. Cet été, Châteauneuf-sur-Loire, Jargeau, Saint-Martin-d'Abbat et Vitry-aux-Loges.

www.valdeloire-foretdorleans.com | **loire.et.foret** | **valdeloire-foretdorleans**

OT Châteauneuf-sur-Loire
Tél. 02 38 58 44 79

Communauté de Communes des Loges

OT Jargeau
Tél. 02 38 59 83 42

PETR

Si l'on parlait du « PCAET » !

Sous ce nom barbare se cache un projet territorial de développement durable.

Parmi les actions du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne figurent par exemple le « PAT » (Projet Alimentaire de Territoire, le « SCoT »(Schéma de Cohérence Territorial), le « PCAET »(Plan Climat Air Energie Territorial)

Il prend en compte la problématique CLIMAT-AIR-ENERGIE, autour de plusieurs axes d'actions :

- Adaptation au changement climatique
- Réduction des émissions de GES
- Sobriété énergétique
- Qualité de l'air
- Développement des énergies renouvelables

Le PCAET est un document territorial et fédérateur qui porte sur toutes les activités et tous les acteurs.

Il est mis en place pour une durée de 6 ans.

Le PCAET comprend un diagnostic territorial, une stratégie et un programme d'actions. Sur le territoire, les 3 Communautés de communes ont confié l'élaboration de ce Plan climat au PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne.

Ce territoire comprend 83 000 habitants, 49 communes, 51% de terres agricoles, 42% de forêts et milieux naturels.

Il est à noter que suite à une demande de la Communauté de communes des Portes de Sologne d'intégrer le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, une acceptation de principe a été prise lors de la délibération du Comité Syndical du 07 octobre 2021.

Elle comporte 7 communes dont La Ferté-Saint-Aubin, et 15 500 habitants.

C'est un territoire très consommateur en énergie…

- La consommation d'énergie finale du territoire (en 2016) est de 36Mwh / habitant / an, contre 27,5 pour la Région Centre, et 28 pour la France.
- Les secteurs les plus consommateurs en énergie sont l'industrie, le résidentiel et les transports. En revanche, la consommation directe des habitants(résidentiel + transport) est inférieure à la moyenne régionale.

mais un fort potentiel de production d'énergies renouvelables :

Méthanisation, Géothermie, Bois énergie, Récupération de chaleur.

Le bois-énergie est l'énergie renouvelable principale du territoire, avec 98% de la production d'EnR.

Grâce à sa large couverture forestière, le territoire a de bons résultats en terme de séquestration carbone. A l'échelle du Territoire, la séquestration annuelle de Co2 s'élève à 56% des émissions contre 15% au niveau national.

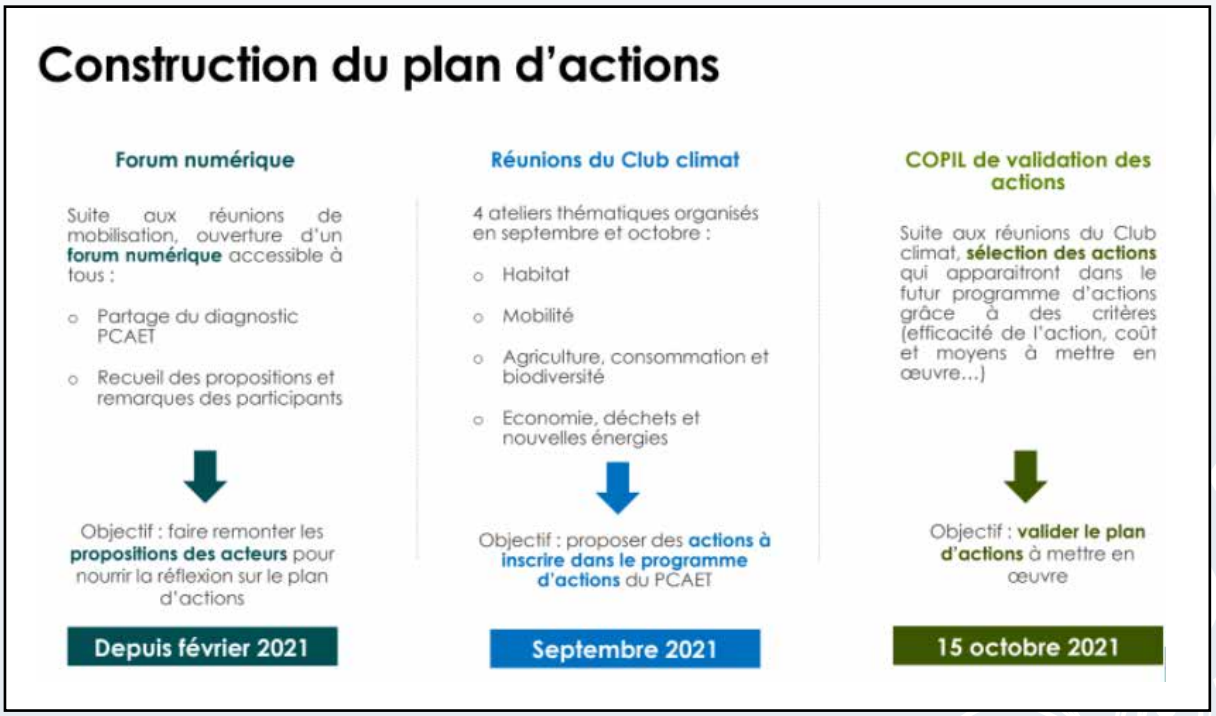

SIBCCA

Syndicat à vocation hydraulique agricole

Son objet est de préserver et restaurer le bon fonctionnement des milieux aquatiques sur son périmètre de compétence.

La Directive Cadre Européenne sur l'eau fixe l'objectif d'atteinte du bon Etat des eaux à l'horizon 2027.

LES ACTIONS DU PROGRAMME D'ACTION :

Restauration de la végétation rivulaire (ripisylve)

La ripisylve assure de nombreuses fonctions qui participent au bon état du milieu naturel. (filtres des polluants, régulation des crues, habitats naturels, maintien des berges,…)

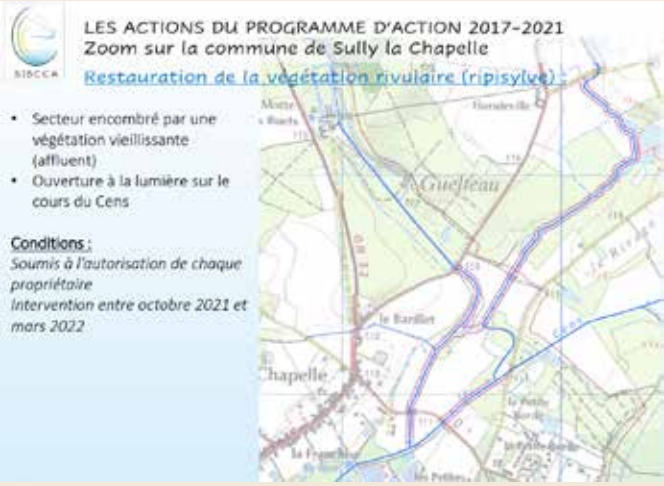

Restauration de la continuité écologique des cours d'eau

Elle est définie comme « la libre circulation des organismes vivants, le bon déroulement du transport naturel des sédiments ainsi que le bon fonctionnement des réservoirs biologiques ».

Restauration du lit mineur

Son objectif est de restituer des caractéristiques physiques naturelles, pour permettre le rétablissement d'un fonctionnement normal.

SICTOM

Quoi de neuf ?

Projet de déménagement du siège social du SICTOM et de ses surfaces de traitement des déchets

L'évolution des quantités de déchets à traiter est significative au sein des communes affiliées au SICTOM. Il est nécessaire de revoir rapidement la situation du site de Châteauneuf-sur-Loire composé de surfaces administratives et de gestion technique des déchets. L'état des lieux réalisé atteste de l'urgence de l'augmentation des surfaces actuelles. Elles doivent être de :

+ 50 % pour atteindre 1 200 m² pour les surfaces intérieures (bureaux, magasin de pièces de rechange, atelier…) et afin de se conformer à la réglementation notamment sur la sécurité des personnes (hygiène, accès PMR…) ;

+ 100% pour atteindre 2 600 m² de surfaces extérieures pour le stockage de matériels d'occasion (colonnes de tri et bacs), l'accueil et le stationnement des VL du SICTOM/des usagers…

Entre 2023 et 2026, ce sera chaque année une augmentation de plus de 10% des flux de camions.

Cette dynamique s'inscrit dans le cadre de la diversification des services du SICTOM qui concernera à terme de nouvelles filières de tri (jouets, articles de sports, textile, matériel de pêche, biodéchets...).

D'un point de vue investissement, la solution retenue est la plus économique et la plus rapide. Le coût brut estimé est de 780 000 € (contre 1 800 000 € pour la seconde option non retenue). Ce coût représente une augmentation contenue d'environ 1 à 2 € par an par ménage sans prise en compte des subventions et de la vente des locaux actuels qui permettront de réduire significativement l'impact sur les usagers.

Amélioration de la qualité de services : et si les bacs « jaunes » étaient à notre porte ?

Le SICTOM a défini un groupe de travail concernant la collecte des déchets recyclables. Compte tenu de l'accroissement constaté des dépôts aux conteneurs « jaunes », il est étudié l'opportunité de mettre à disposition des ménages des bacs « jaunes » individuels. Par ailleurs, l'impact environnemental des dépôts serait réduit car les usagers auraient moins recours à leur véhicule pour de petits trajets réguliers.

Trions plus, et trions mieux ! Et STOP aux dépôts sauvages

Toutes ces évolutions doivent nous permettre de disposer d'un système de gestion des déchets plus vertueux et respectueux de l'environnement. Cela passe également par un processus d'acculturation et de changement dans nos gestes aux quotidiens.

Le SICTOM prévoit de sensibiliser les usagers notamment à travers la mise en place sur leur site internet de vidéos pour adopter les bons gestes de tri.

Hélas, nous constatons bien trop souvent des dépôts sauvages sur notre territoire. Qu'il s'agisse des dépôts autour des conteneurs de la commune, dans la forêt, ou encore devant la mairie. Mobilisons-nous contre ces pratiques irresponsables.

SICTOM Châteauneuf-sur-Loire

Quelles aides pour les étudiants de la Région Centre-Val de Loire ?

Vous êtes étudiant dans la région Centre-Val de Loire ? Vous vous demandez si la région dans laquelle vous faites vos études a mis en place des aides financières pour vous accompagner dans votre quotidien ? La réponse est oui ! La Région Centre-Val de Loire sait qu'il n'est pas facile d'être étudiant, surtout après la période de crise sanitaire. C'est pourquoi vous pouvez prétendre à plusieurs aides. Nous vous donnons également d'autres conseils pour faire un maximum d'économies dans votre logement étudiant.

Les aides mises en place par la région Centre-Val de Loire sont de plusieurs types, et peuvent toucher plusieurs domaines, comme la culture, les transports ou encore l'alimentation.

Acheter des livres avec la "cagnotte culture

La "cagnotte culture" a été mise en place sur la plateforme Yep's. D'un montant de 20€ elle permet aux jeunes ayant activé leur cagnotte de dépenser le montant chez l'un des partenaires de la plateforme. Ces derniers appartiennent à plusieurs catégories : cinéma, livres, spectacle vivant et patrimoine, sorties nature… Par exemple, elle peut servir pour acheter des livres dans des librairies partenaires.

Distribution d'aides alimentaires

Comme l'explique ce site, cette aide a été mise en place dans le but d'aider les étudiants signalés comme étant en grande difficulté financière. Ces derniers pourront bénéficier de repas ou de cartes d'achat, délivrés par les établissements de l'enseignement supérieur.

Des transports en commun gratuits

Si vous êtes étudiant, alors vous pourrez bénéficier de billets gratuits pour les TER et cars Rémi, pour effectuer le trajet entre votre lieu de résidence et votre université. La seule chose que vous aurez à faire sera de présenter une carte étudiante et un document lié à vos cours ou des examens.

Bourse sanitaire et sociale

Les étudiants qui peuvent bénéficier de la bourse sanitaire et sociale sont ceux qui sont inscrits dans un établissement de formation sociale, paramédicale et sanitaire. Elle est attribuée sous conditions de ressources, pour les personnes dont les revenus ne suffisent pas à continuer leur formation. Le montant de la bourse est fixé en fonction des revenus, et peut aller de 1032 à 5679€

Pour bénéficier de la bourse, il est nécessaire de faire une demande en ligne sur le site de la région, ainsi que de constituer un dossier de bourse.

Comment faire des économies facilement ?

Pour ne pas dépenser trop d'argent, il est possible, en plus des aides proposées par la région, de mettre en place des astuces pour faire des économies.

Choisir un forfait mobile pas cher

On n'y pense pas forcément, mais il est possible de faire des économies en choisissant le bon abonnement pour son téléphone portable. Il en existe plusieurs sur le marché, c'est pourquoi trouver un forfait mobile pas cher n'est pas forcément le plus simple. D'après le site boutique-box-internet.fr, le mieux est de comparer toutes les offres, afin de ne retenir que celles qui correspondent à votre consommation, et qui correspondent à votre budget.

Quels box Internet et forfait mobile choisir ?

Comme l'expliquent les experts du site boutique-box-internet.fr, de même que pour le forfait mobile, vous avez la possibilité de faire des économies tous les mois sur vos factures en souscrivant une box Internet pas chère. Tout comme pour le forfait mobile, la meilleure solution est de comparer toutes les offres, afin de souscrire celle qui sera la plus avantageuse, et qui sera le plus en adéquation avec votre consommation Internet. Selon le site boutique-box-internet.fr, rien ne sert de choisir une offre avec une quantité importante de Go si vous n'utilisez pas souvent Internet. À l'inverse, si vous faites une grande consommation d'Internet, mieux vaut choisir une offre qui propose beaucoup de Go.

Ainsi, avec votre box Internet et votre forfait mobile pas chers, vous pourrez consacrer de l'argent à d'autres activités.

Quels gestes mettre en place pour faire des économies ?

Le choix de votre box Internet n'est pas le seul élément qui vous permettra de faire des économies. Il est possible de mettre en place de nombreux gestes dans votre logement, qui vont vous permettre de faire facilement

- d'importantes économies ! Vous pouvez par exemple :
- réduire de quelques degrés la température de votre logement ;
- éviter de laisser vos appareils électroniques en veille ;
- éteindre une pièce lorsque vous n'êtes plus dedans ;
- surveiller votre consommation d'eau en privilégiant les douches aux bains par exemple…

Mis à jour le 16 Nov, 2021

Eglise Saint Sulpice

Noyé dans la forêt d'Orléans le village s'allonge le long de la route de Pithiviers à Jargeau. Vers le centre, elle s'élargit pour faire place à l'église que son fin clocher signale.

Adjacent au mur sud se trouve le presbytère, aujourd'hui propriété privée.

Un peu d'histoire

Tout commence au XIIème siècle par une chapelle desservie par les moines cisterciens qui fondèrent la Cour-Dieu dès 1119. Au siècle suivant elle était devenue l'église paroissiale, sous le vocable de Saint Sulpice.

Saint-Sulpice, né à Voitan dans une famille aristocratique gallo-romaine à la fin du VIème siècle reçut une instruction solide et devint prêtre et aumônier du palais du roi mérovingien Clotaire. Archidiacre de Bourges, il fut choisi comme évêque à la mort de Saint Outrille. Plus attiré par la vie monastique il a laissé le souvenir d'un homme doux, débonnaire, d'une grande bonté. Il est mort en 646 ou 647.

Culte : Une abbaye fut fondée à Bourges en son honneur. 340 églises lui sont consacrées en France, dont 30 dans le diocèse de Bourges. Il était invoqué contre le rachitisme des enfants et les maux de reins.

Ses reliques furent transférées à Paris en 1212 dans l'église Saint-Sulpice. De nombreux magasins d'articles religieux s'installèrent dans le quartier. Au XIXème siècle, leur production de statues et de peintures mièvres et insipides reçut le surnom de « style Saint-Sulpice «.

Fête : 17 janvier. « S'il gèle à la Saint-Sulpice, l'hiver sera propice «.

Dans la région on prononçait le nom alors « supplice ». Le bon saint Supplice était invoqué pour les enfants « au supplice », autrement dit, atteints des fièvres qui sévissaient alors couramment en forêt des Loges.

Architecture

La première campagne de construction datant du XIIe siècle, et la seconde du XIIIe le plan de l'église est roman : l'abside en cul-de-four, soutenue par deux contreforts et éclairée par trois fenêtres qui, comme toutes les ouvertures de cette église, ont été refaites au XIXème, s'ouvre sur une nef plus large, dont les murs sont amincis à partir des fenêtres, car ils n'ont pas de voûte à supporter et n'ont pas besoin d'être aussi solides qu'à la base.

Des chapelles ont été ajoutées au XV-XVIème de chaque côté du chœur, à la manière d'un bras de transept. Les contreforts en diagonale et la corniche est en quart de rond indiquent que cette partie a dû être construite au XVIème siècle, ainsi que la petite fenêtre rectangulaire sur le mur Est.

Un petit clocher situé près de l'entrée de l'église possédait une simple flèche de bois.

La corniche est soutenue par une série de modillons de style gothique primitif (XII-XIIIème), à l'exception du premier de style roman.

Une étude dendrologique de la charpente a permis de dater celle-ci entre 1150 et 1270

La chapelle située au sud dont le mur ouest est percé d'un œil-de-bœuf et dont une porte permet un accès direct indique une chapelle seigneuriale de la famille de Courcy. On y voit à la clé de voûte des armoiries martelées. Suit la nef, avec les mêmes trois fenêtres et le contrefort que sur le mur nord. Ici, les modillons sont en quart de rond, donc de type XV-XVIème. Il est clair que le haut (au moins) des murs a été repris au XIXème (et peut-être déjà avant, à l'occasion de réfections de toitures, et des modillons plus anciens ont été remis en place. Le fait que ceux du mur sud soient homogènes et du XV-XVIème pourrait suggérer que cela a eu lieu à l'occasion de travaux effectués après la Guerre de Cent Ans.

Après la révolution, l'édifice est restauré par l'abbé Mathurin Ricordeau, nommé curé au concordat de 1803.

- En 1851 une sacristie est ajoutée avec une porte de style XVII/XVIIIème siècle
- En 1873 des travaux sont exécutés au clocher pour réparer les dégâts occasionnés par la foudre le 29 juillet 1873
- En 1876 projet de réparation de l'église & de construction d'un clocher, ainsi que la modification des fenêtres de l'abside.

Le rapport préliminaire aux réparations de l'église & à la construction d'un clocher mentionne que la couverture en tuile dans le plus mauvais état sera refaite en ardoise (ce qui permet d'alléger la charge sur la charpente), que des gouttières seront établies sur tout le pourtour pour préserver le pied des murs de l'humidité, que les fenêtres du sanctuaire seront débouchées et les crépis refaits sur toutes faces. La voûte de l'église, construite après coup, a provoqué des désordres dans la charpente.

Un clocher, placé à l'entrée de l'église, sera construit, s'appuyant sur le mur pignon. La flèche actuelle sera déchevillée avec soin et replacée sur le nouveau clocher surmonté d'une statue d'évêque : saint Sulpice sans doute.

La fourniture & la pose de l'horloge du clocher ont été effectuées par M. Christophe horloger-mécanicien à Angerville.

La porte a gardé son décor d'inspiration romane.

Jusqu'en 1925, adjacent au mur nord, se trouvait le cimetière et du côté sud se trouve le presbytère, aujourd'hui propriété privée.

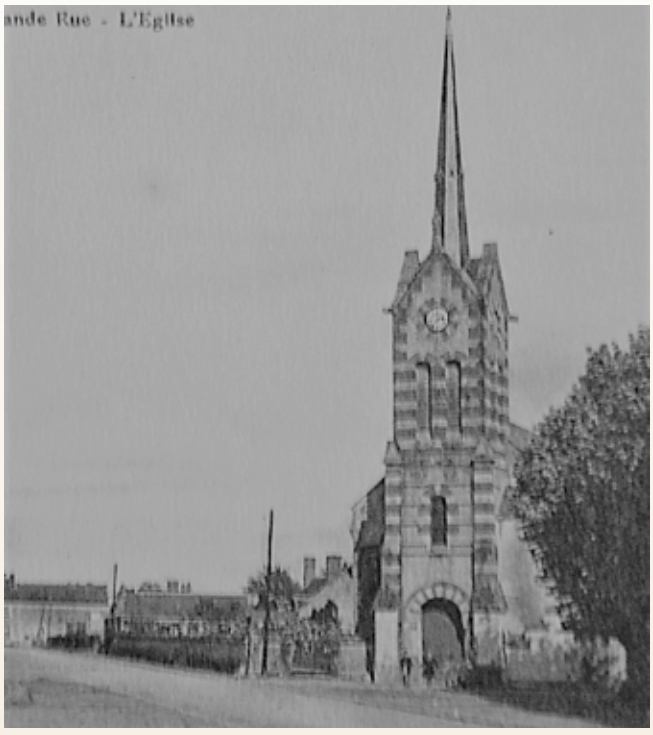

Intérieur

A été refait au XIXème siècle. La nef est couverte d'un berceau en carène et les murs sont crépis et décorés en imitation de pierre de taille.

Une tribune occupe le fond. Des autels avaient été aménagés de chaque côté. L'un d'eux recouvre les fonts baptismaux et la niche est garnie d'une savoureuse statue naïve de Saint Jean-Baptiste. En face, l'autel a été défoncé pour loger un confessionnal.

Il faut monter deux marches entre les deux premières fenêtres.

La communication avec le choeur se fait par une grande arche en plein cintre. De chaque côté ont été aménagés des autels de style baroque rustique qui ne manquent pas de charme : autel de la Sainte Vierge au nord et du Sacré-Cœur au sud.

Le choeur est couvert d'une voûte d'arête. L'abside également, alors qu'elle est en cul-de-four et donc n'a pas besoin d'arcs ogifs. Ce sont des réfections du XIXème siècle.

On accède aux deux chapelles latérales par un arc brisé surbaissé qui repose sur des impostes rectangulaires comme on les pratiquait au XVIIème siècle. Il faut monter deux marches pour y accéder. Les nervures ne sont pas de style XV-XVIème, et sont donc XVII-XVIIIème. La chapelle nord, très basse, présente également un écusson à la clé de voûte, mais il n'a jamais été décoré. Ici, les arcs ont le profil habituel du XV-XVIème, dit « prismatique ».

L'abside est toute simple (a). On y accède en montant deux marches.

Mobilier

Le maître autel, en plâtre, est du XIXème. Le devant est orné d'un bas-relief dont le sujet n'est pas fréquent : le sacrifice d'Isaac. Cet épisode est relu par la tradition chrétienne comme une préfiguration de la crucifixion de Jésus.

A part la statue de Jean-Baptiste, XVIIIe, dans les fonts baptismaux, les autres statues sont du XIXème (Vierge, Sacré-Cœur) ou du XXème (Jeanne d'Arc et Thérèse de Lisieux). Le superbe Christ en croix, au-dessus de l'arche entre nef et chœur, est XVIème ou XVIIIe.

Dans la chapelle seigneuriale sud, une plaque à la mémoire du Marquis de Courcy évoque sa brillante carrière.

Claude POSTY

Le néolithique dans notre région.

(environ -6 000 à- 2000 av J-C)

6 000 ans avant J-C, au bord de l'Oussance, les derniers chasseurs-cueilleurs de la préhistoire tiraient leurs dernières flèches...Comme souvent au cours de l'évolution humaine, un peuple technologiquement plus avancé en supplante un autre, et très rapidement.Le néolithique, « âge de la pierre nouvelle », bouleverse la fin de la préhistoire par la maîtrise définitive de l'agriculture et de l'élevage. L'homme n'est désormais plus dépendant de la chasse pour se nourrir, il construit des villages et devient sédentaire.(photo 1).Il cultive des graminées , blé, seigle, et élève moutons porcs et bovins, il a des chiens pour les surveiller.

A Sully-la-Chapelle et dans les communes limitrophes, ses traces sont présentes, malgré le massif forestier dense.Il fabrique des haches en silex ou en roches rares, venues des Alpes italiennes, comme cette hache verte en éclogite (photo 2), et les polit sur des blocs de grès importés du massif de Fontainebleau, comme ce beau polissoir trouvé à Ingrannes par Eric Augu.

Il écrase des céréales sur des meules en grès également avec un broyon ou une molette pour faire de la farine.(photo 4). Il fabrique des poteries et peut ainsi stocker facilement l'eau ou les aliments.

L'explosion démographique est fulgurante !

Bientôt la maîtrise des premières armes et des premiers outils en métal va encore changer le monde, mais c'est déjà une autre histoire !

Yves DUFOUR

A propos de notre école

Les conditions sanitaires ont rendu impossible les spectacles et temps festifs habituels entre parents, enfants et enseignantes.

Mmes Labesse et Dauvilliers se sont adaptées et ont proposé à leurs élèves des moments conviviaux organisés différemment.

Pour le carnaval en mars chacun a été invité à se déguiser. Enfants, enseignantes et agents du SIRIS ont joué le jeu, une belle réussite et un moment bien joyeux !

Pour Pâques, une chasse aux œufs a été organisée dans le parcours sportif Aimery de COURCY. Les enfants encadrés par leurs enseignantes, par Amandine et Vanessa ainsi que par Mme Christelle Duval revenue exprès pour l'occasion, ont pu chercher les chocolats offerts par la mairie et cachés par M Julien Macri, conseiller municipal et M Yannis Bazin, 1er adjoint et élu du SIRIS. Les enfants se sont beaucoup amusés. Les chocolats ont malheureusement un peu fondu à cause du soleil de cette belle journée !

Pour le traditionnel repas des ainés qui a eu lieu cette année le 21 novembre, les enfants de l'école maternelle ont réalisé les menus et de jolies cartes à destination des invités. Ils ont remis leurs réalisations au maire, M. Morisseau, qui les a félicités. Nos aînés ont beaucoup apprécié cette jolie attention et remercient tous les enfants.

Fondant au chocolat
de Sandrine

Ingrédients pour 8 personnes :

5 œufs
200 gr de sucre
200 gr de beurre
1 cuillère à souper de farine
200 gr de chocolat pâtissier

Temps de préparation :

15 minutes

Temps de cuisson :

20 minutes

Préparation de la pâte :

Préchauffer le four à 180 °C ou thermostat 6

Faire fondre le chocolat en morceau et le beurre au bain-marie ou au micro-onde

Ajouter le sucre et mélanger

Ajouter les œufs un à un en mélangeant bien entre chaque œuf

Pour finir ajouter la farine et bien mélanger

Verser la préparation dans un moule beurré et fariné

Cuisson :

Enfourner pendant 20 minutes

Petit plus :

A 20 minutes vous obtiendrez un gâteau coulant, à 30 minutes de cuisson, vous obtiendrez un fondant.

Père-Noël